
Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord (E.D.H.E.C.).

Numéro d'inventaire : 2005.01076

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Vuibert Programmes

Mention d'édition : nouvelle édition

Date de création : 1974

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Droit et sciences économiques

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

P. Zeca

ÉCOLE DE HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DU NORD

(E . D . H . E . C .)

Établissement privé reconnu par l'État

Placé sous le double patronage

*de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
NORD-PAS-DE-CALAIS et de la Chambre Métropolitaine de
Commerce et d'Industrie de LILLE-ROUBAIX-TOURCOING*

47, BOULEVARD VAUBAN, 59046 LILLE CEDEX

Téléphone : 16 (20) 54-25-34 (lignes groupées)

NE JETEZ PAS CETTE NOTICE :

OFFREZ LA !

1974

PROGRAMMES VUIBERT

Fondée en 1920, au sein des Facultés Catholiques de Lille (1), l'ECOLE DE HAUTES ETUDES COMMERCIALES DU NORD est placée sous le double patronage de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie NORD - PAS-DE-CALAIS et de la Chambre Métropolitaine de Commerce et d'Industrie de LILLE - ROUBAIX - TOURCOING.

Constituée en association soumise au régime de la loi de 1901, elle est gérée par un Conseil d'Administration et prend avis d'un Conseil de Perfectionnement. Dans ces deux Conseils se trouvent réunis : des personnalités représentatives du monde économique, des délégués des organismes professionnels patronaux et du Comité Directeur de la Région Economique NORD - PAS-DE-CALAIS, des représentants du corps professoral et de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole. Le Président du Bureau des Elèves assiste aux séances.

BUT DE L'ÉCOLE

L'ECOLE DE HAUTES ETUDES COMMERCIALES DU NORD (E.D.H.E.C.) est un établissement privé d'enseignement supérieur dont l'objet principal est de former à la gestion des entreprises les futurs dirigeants et cadres supérieurs.

(1) L'E.D.H.E.C., association déclarée depuis le 24 mai 1955, jouit aujourd'hui d'une personnalité autonome. Elle se situe toutefois dans un ensemble universitaire privé, qui lui permet de collaborer avec d'autres écoles ou facultés (voir page 14 le § « Vie des Elèves »).

Cet ensemble universitaire présente, du point de vue spirituel, un caractère propre. Mais si l'enseignement donné à l'E.D.H.E.C. s'inspire constamment de certaines valeurs auxquelles la direction et les professeurs sont attachés, les libertés personnelles de chacun demeurent garanties. De même, il est demandé à tous de respecter le caractère propre choisi par les fondateurs et les promoteurs actuels.

L'E.D.H.E.C. a été reconnue par l'Etat (décret du 21-4-71 - J.O. du 25-4-71).

DURÉE ET SANCTION DES ÉTUDES

Les études durent trois ans et sont contrôlées par des examens réguliers au cours et à la fin de la scolarité. Avant sa sortie de l'E.D.H.E.C. l'élève doit soutenir, devant un jury spécial, un mémoire portant sur une question relevant de l'enseignement de l'Ecole.

S'il satisfait à l'examen, le certificat de fin d'études lui est décerné aux trois conditions suivantes :

- 1° Avoir obtenu pour le mémoire de fin d'études une note égale ou supérieure à 10 ;
- 2° Avoir obtenu pour la moyenne d'ensemble de ses résultats, établie en vue du classement final, une note égale ou supérieure à 10 ;
- 3° Avoir obtenu pour chacune des matières une moyenne annuelle égale ou supérieure à 5.

A défaut, l'élève quitte l'Ecole avec une simple attestation de scolarité, indiquant la durée de sa présence à l'Ecole.

PROGRAMME DES ÉTUDES

L'enseignement de l'E.D.H.E.C. suit de près l'évolution économique et technique. Les cours et travaux pratiques sont assurés suivant les méthodes de l'enseignement supérieur, à la fois par des professeurs de Faculté, et par des praticiens hautement qualifiés (experts, ingénieurs, dirigeants ou cadres supérieurs d'entreprises) qui réalisent ainsi heureusement la liaison entre l'Université et le monde des affaires.

Il est fait une large application des méthodes de travail en équipes et des discussions de « cas »,

